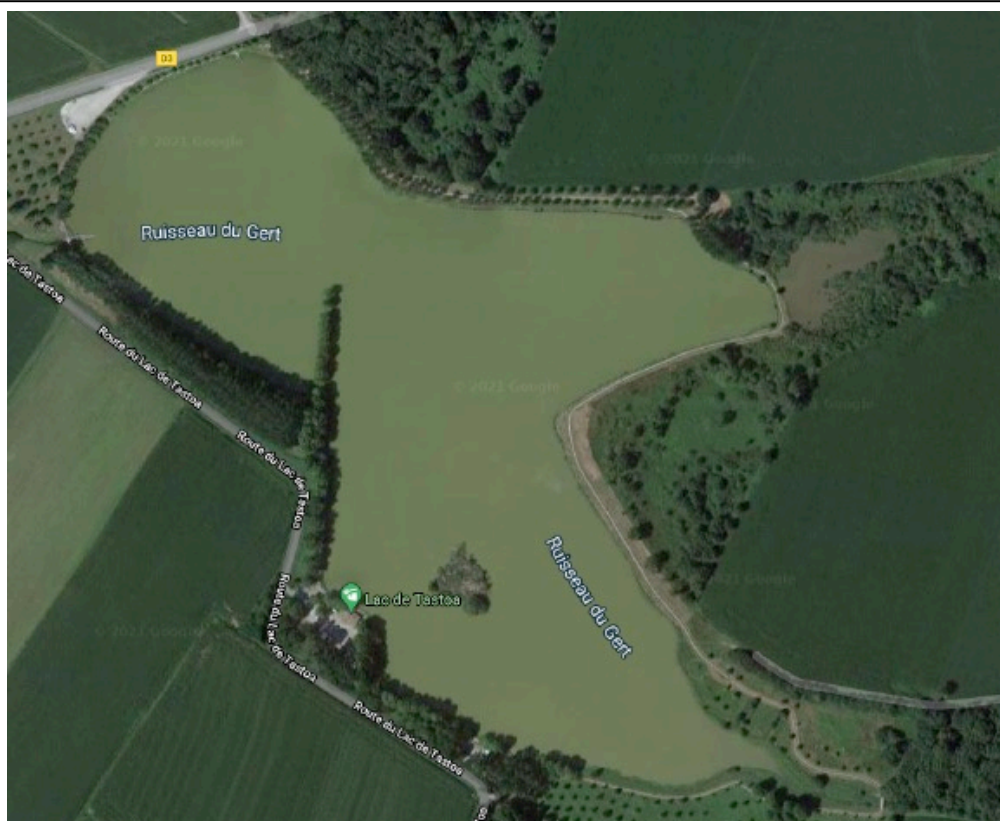


2^e Division Régionale Master et Vétérans
Coup Mixte
Dimanche 22 août 2021



***Epreuve devant respecter le
règlement sportif de la Commission Eau
Douce de la FFPS***



MOTS D'ACCUEIL

Le Championnat Régional de 2^e division sera organisé sur le site de Estibeaux, initialement prévue à Pouillon, nous avons dû déplacer l'épreuve à la suite d'une augmentation du nombre de participant.

Prévue en une manche de 4 heures, il a été fait le choix de l'organiser en deux manches de trois heures, les raisons sont simples :

- Équilibre des chances pour tous les pêcheurs
- Demande d'une majorité de pêcheurs

L'épreuve se déroulera sur deux secteurs, chaque secteur étant réservé à une catégorie :

- Secteur X : Vétérans
- Secteur Y : Masters

L'accès au secteur X se fera par le parking localisé à côté, pour le secteur Y, les concurrents seront autorisés à accéder à leurs places avec leur véhicule pour décharger et recharger leurs matériels, mais devons ramener et stationné leurs véhicules sur le parking au niveau de la digue.

La mairie accorde une dérogation de circulation afin de permettre au compétiteur de déposer leurs matériels directement à leur place, mais en aucun d'y stationner.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

SAMEDI 7 AOÛT 2021

Aucune inscription ne sera prise après cette date

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Plaquettes — Gardons — Carpes — Chats
---------------------------	---------------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur X	Voiture depuis le parking		NON
Secteur Y	Voiture pour déposer et récupérer le matériel		NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul — Lent — Rapide — Violent
Secteur X	0.80 à 1,50	Lent
Secteur Y	0.80 à 1,50	Lent
Secteur Z	0.80 à 1,50	Lent



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11,50 mètres	Moulinet autorisé
Amorce	12 litres	Non tassé — Terre comprise
Esches totales	2 litres	<i>Pour rappel : Pointe comprise</i>
Fouillis	1/2 litre	
Vers de vase	1/4 de litre	
Vers de terre	1/2 litre	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2
Rendez-vous	7 h	
Tirage au sort	7 h 30	
Entrée dans les box	8 h	13 h 30
Début des contrôles (*)	8 h 45	14 h
Amorçage	9 h 20	14 h 50
Début de la manche	9 h 30	15 h
5 minutes	12 h 25	17 h 55
Fin de la manche	12 h 30	18 h
Palmarès		19 h
Marée basse		
Marée haute		

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	Oui	Parking côté digue	
Manche2	Oui		
Palmarès	Oui	Parking côté digue	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	MARTET Alain	06.71.15.76.06	alainmartet@gmail.com
Forfait	MARTET Alain	06.71.15.76.06	alainmartet@gmail.com

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7 €. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Application du règlement FFPS.

Entraînement autorisé jusqu'au samedi 21 août 12 h

Les horaires pourront-êtré adapter, après acceptation de l'ensemble des participants, pour réduire le temps entre deux manches et terminer plus tôt

Respect des règles sanitaires en vigueur au jour de l'épreuve

Chaque pêcheur devra présenter :

- **Sa licence valide**
- **Son permis de pêche valide avec timbre interfédéral pour les pêcheurs hors département**

Buvette, restauration et logements

Pas de buvette ou de restauration sur site

Participants :

MASTERS :

- CD40
 - Jean Paul BOUYRIE
 - Christian COTET
 - Charles VARELA
 - Fabrice LACQUEMANT
 - Pierre PEROLARI
 - Jocelyn OLLIVIER
- CD33
 - Pascal FAUCONNIER
 - Michel SUDRE
 - Claude CANNAUD
 - Daniel BESSOUT
- CD47
 - Tony RODRIGUES
 - Serge GRAVIERE
 - Patrick ARGELES

VÉTÉRANS :

- CD40
 - Jacques BAMAS
 - Dominique LUBON
 - Yann RASSAT
 - Joël MALLET
 - Jean Claude TACHON
 - Jean Louis LAUGA
- CD33
 - Armand DA SILVA

Grille Vétérans (7 pêcheurs)

GRILLE FFPS Eau Douce	
Manche 1	Manche 2
X01	X06
X02	X04
X03	X07
X04	X03
X05	X01
X06	X05
X07	X02

Grille Masters (13 pêcheurs)

GRILLE FFPS Eau Douce	
Manche 1	Manche 2
Y01	Y06
Y02	Y11
Y03	Y07
Y04	Y13
Y05	Y10
Y06	Y03
Y07	Y12
Y08	Y04
Y09	Y01
Y10	Y08
Y11	Y02
Y12	Y09
Y13	Y05